La colère des taxis se répand dans les rues

MOBILISÉS. Blocages contre la loi sur le transport des malades. PAGES 4 ET FRANCE

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

GroupeCentreFrance

HAUTE-LOIRE

VENDREDI 11 JANVIER 2013 - 1,00€

HAUTE-LOIRE

Les animations et sorties du week-end

PAGE 10

PAYS DE PAULHAGUET

Le contentieux du kiosque de Lavaux vers son épilogue ?

PAGE 15

HAUTE-LOIRE

Beatriz sera à Paris dans le cortège de la Manif pour tous

PAGE 8

LANGEAC

Un « café installation » pour de futurs agriculteurs

PAGE 17

Des parafoudres radioactifs retirés

HAUTE-LOIRE. Le département est le premier à retirer ses derniers 32.000 parafoudres radioactifs. L'opération doit se poursuivre dans toute l'Auvergne.

SUSPICIONS. Les techniciens de France Télécom ignoraient qu'ils manipulaient des appareils radioactifs. Certains sont atteints de cancers inexpliqués. PHOTO LUDIVINE TOMASI

PAGE 3

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Retard. *L'inauguration en ce début d'année, par les plus hautes autorités espagnoles, de la ligne à grande vitesse qui relie désormais Barcelone à la frontière française a de quoi faire rêver. Grâce à ce nouveau tronçon de 131 km, il ne faudra bientôt plus que 6 h 30 pour aller de Paris à Barcelone sans changer de train. Pendant ce temps-là, le vieux cœur de la France ronge son frein et continue de voyager au rythme des diligences. Plus gravement encore, il régresse. Car chaque nouveau progrès dont on se réjouit, où qu'il se produise, par le jeu des comparaisons, ne fait qu'amplifier notre inacceptable retard.*

Les commerçants de Brioude satisfaits après le premier jour de soldes

BOUTIQUES. Malgré la concurrence d'Internet, la journée de mercredi a été jugée « globalement positive ».

PAGE 11

M 0784 1,00 EUR
H Loire
ISSN 1282-9250
11/01/13

Le fait du jour → Auvergne

Mise en demeure

Le 19 octobre 2010, l'inspection du travail de Haute-Loire demande à France Télécom le retrait des parafoudres radioactifs au nombre de 32.000. L'opération commencera en 2012.

Un chiffre

300 à 400 techniciens travaillent sur les lignes de France Télécom en Auvergne et sont en contact avec des parafoudres radioactifs.

Parafoudre

Contenant des éléments radioactifs, ces appareils destinés à protéger les lignes de la foudre sont installés dès la fin des années 40. Ils sont interdits dès 1978, mais pas retirés.

SANTÉ ■ Retrait des parafoudres suspectés d'être à l'origine de cancers chez les agents de France Télécom

Un doute radioactif levé en Haute-Loire

La Haute-Loire sera le premier département français à se débarrasser des parafoudres suspectés d'être à l'origine de cancers chez les agents de France Télécom.

Ludivine Tomasi

Riom-ès-Montagnes, dans le Cantal, Béziers, la Loire-Atlantique : voilà une vingtaine d'années que le doute s'installe. Et si les parafoudres étaient à l'origine de cancers chez les agents de France Télécom qui les manipulent ? Jusqu'ici, aucune étude n'a tranché dans un sens ou dans l'autre.

Sous la ténacité de deux syndicalistes CGT auvergnats, l'opérateur a fini par désigner la Haute-Loire comme département pilote au niveau national pour le retrait de ses parafoudres radioactifs. Aujourd'hui, l'opération se termine dans l'est altiligérien et devrait commencer dans le Puy-de-Dôme fin janvier.

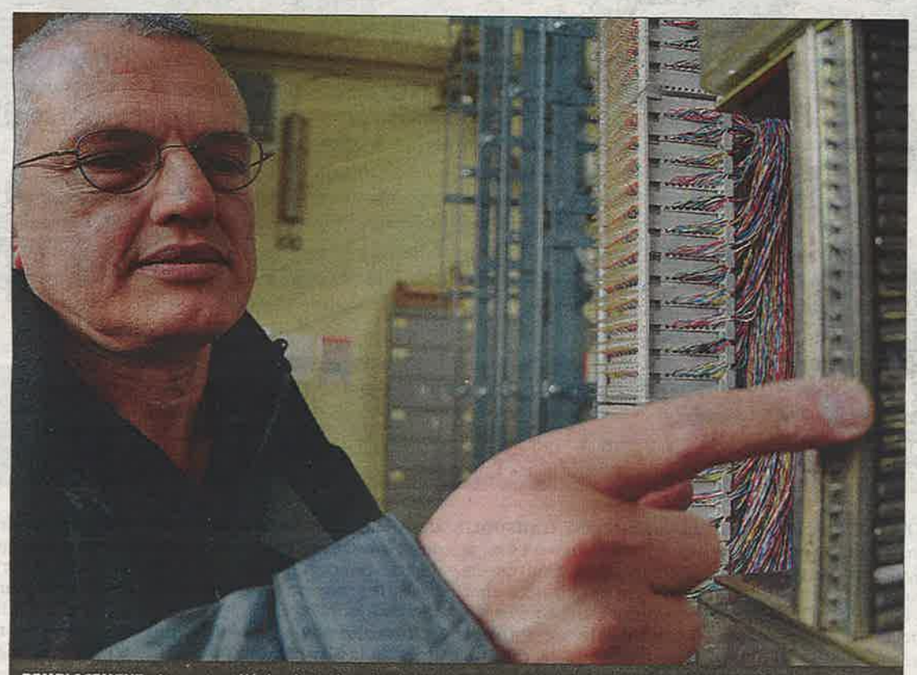

REMPLACEMENT. Au centre téléphonique de Brioude, Yves Colombat, membre du CHSCT de France Télécom Auvergne, désigne les derniers parafoudres, ancien modèle et radioactifs. Certains ont déjà été remplacés par des non nocifs.

Une réaction tardive

En 2008, alertés par plusieurs cancers chez des techniciens de Riom-ès-Montagnes puis, par la découverte de 10.000 parafoudres radioactifs à Moulins, Frank Refouvelet et Yves Colombat décident de mener leur enquête.

Le premier est agent des lignes dans le Cantal. Le second, dessinateur pour France Télécom en Haute-Loire. Tous deux appartiennent au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). « Pendant des dizaines d'années, on n'a pas su ce que l'on transportait. Comme le réseau a été modernisé dans les années 70-80, on nous disait que ces parafoudres ne se trouvaient plus que dans les musées. Alors, on est allés nous-même sur le terrain pour voir », raconte Yves Colombat.

Entre 2008 et 2010, des parafoudres récoltés un peu partout en Auvergne sont analysés par la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité). Dans le même temps, des enquêtes de terrain sont réalisées auprès des techniciens. Constat : les agents de ligne s'exposent régulièrement à des éléments radioactifs, sans réelle protection ou procédure à suivre.

Devant le risque, France Télécom décide d'éliminer ces parafoudres, uniquement pour les plus gros sites. Pas suffisant pour l'inspection du travail de Haute-Loire, qui met en demeure France Télécom en octobre 2010. « L'inspectrice du travail Laure Fallet a été fantastique. Sans elle, aujourd'hui, on ne serait pas assuré que les employés ne seront plus exposés aux risques radioactifs », note Yves Colombat.

« Comme si de rien n'était »

Néanmoins, la suite de l'histoire reste difficile à écrire. Comment évaluer l'ampleur d'une exposition invisible ? Retracer le parcours de tous les techniciens pour envisager tous les scénarios possibles… C'est tout le problème auquel sont confrontés les médecins du travail. « D'autant que France Télécom externalise le risque maintenant », observe Henri Joumel, chargé du contrôle des entreprises sous-traitantes de France Télécom. À l'image de la société Escot, qui réalise 70 % du retrait des 30.000 parafoudres en Haute-Loire.

« Aujourd'hui, on fait comme si de rien n'était, comme si les risques n'existaient pas, résume Frank Refouvelet. Malgré toutes les activités que l'on réalise et qui nous exposent à l'amiante, au brai de houille, au colbat. Ça se passe à l'ancienne. Sans protection, ni procédure ». ■

QUESTIONS À

JEAN-MARIE MONTEL
Délégué régional de France Télécom-Orange Auvergne

Pourquoi avoir attendu jusqu'à aujourd'hui pour retirer les derniers parafoudres radioactifs ?
La mise en demeure a poussé Orange à agir mais pas seulement. Les expertises de 2003, menées par l'INSERN et l'IRSN, montrent que les parafoudres sont faiblement radioactifs et donc peu dangereux. Nous envisagions de les enlever un jour ou l'autre pour mettre fin aux inquiétudes mais jusqu'à présent, aucune filière de gestion n'existait. L'Andra (l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) ne prend en compte ces parafoudres que depuis 2012.

Pourtant, l'expertise de la Criirad révèle une forte radioactivité…
On n'exposerait pas nos salariés à de tels risques. Pour l'instant, sur les 1.600 boîtes contenant des parafoudres recensés en Haute-Loire, onze présentent une radioactivité supérieure à la radioactivité naturelle.

L'expérimentation en Haute-Loire va-t-elle s'étendre ?
Elle a vocation à se poursuivre dans les autres départements auvergnats. Au total, il y aurait plus de 100.000 parafoudres de ce type en Auvergne.

Propos recueillis par Ludivine Tomasi

Face au manque d'information la médecine reste prudente

La manipulation régulière de parafoudres radioactifs pourrait-elle être à l'origine des cinq cancers chez les agents de Riom-ès-Montagnes ? La question reste posée.

Depuis 2006, sur cinq agents du site atteints d'un cancer, trois sont décédés. « Ces pathologies sont toujours inexpliquées. Les agents s'exposent à des cancérogènes diverses tout au long de leur carrière » indique, le docteur Jean-Pierre Griffoux.

Depuis 20 ans, ce médecin ausculte, une fois par an, environ 300 techniciens des lignes du Cantal, de l'Allier et du Puy-de-Dôme. « J'ai appris tardivement l'existence de ces parafoudres. Le problème aujourd'hui c'est qu'il faut retracer le parcours des techniciens à partir d'informations très aléatoires », explique ce médecin du travail.

D'autant que les effets peuvent se manifester une trentaine d'années plus tard. « Même si le risque est faible, entre le transport de parafoudres dans la poche, le contact avec les lèvres des techniciens, la possible inhalation de gaz suite au bris de verre. Il faut rester vigilant ». ■

La galère pour la reconnaissance en maladie professionnelle

« En février, ça fera deux ans qu'un technicien de Riom-ès-Montagnes a envoyé à l'entreprise son dossier pour la reconnaissance de son cancer en maladie professionnelle. Aujourd'hui, il est toujours sans réponse ».

En dénonçant l'attente que subit son collègue, Frank Refouvelet, syndicaliste CGT et membre du comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, espère une réaction de France Télécom.

« Parmi les cancérogènes reconnus par France Télécom, il manque le risque dû au rayonnement ionisant. L'entreprise expose ses agents et dit qu'elle ne peut rien faire pour eux. C'est léger. Ça va au-delà de la fatalité. C'est très compliqué d'aller au travail en sachant que rien n'a changé. Enlever les parafoudres, c'est le minimum. Mais après ça, ce n'est pas pour solde de tout compte », prévient-il.

En théorie, le chef d'équipe doit faire remplir à ses techniciens une fiche d'exposition. Cette fiche permet de tracer les risques qu'ils encourent au quotidien mais dans les faits, ce règlement n'est pas vraiment respecté. En tout cas, pas pour l'exposition à la radioactivité. Et sans cette fiche, difficile de faire valoir ses droits.

« Des collègues sont morts à 52-53 ans. Ce n'est pas normal. Ils ne profitent même pas de la retraite », confie Yves Colombat.

Ce membre du CHSCT Allier-Cantal-Haute-Loire a participé à la création de l'association Edatet (Entraide et défense des acteurs de Télécom exposés aux dangers toxiques), il y a un peu plus d'un an.

Le siège de cette association, qui aide les malades à monter des dossiers de reconnaissances en maladie professionnelle, est basé à Béziers, dans l'Hérault. Là où une cinquantaine de cas de cancers parmi les agents de France Télécom ont été répertoriés. ■